

Enquête Sectorielle d'Imagine Canada

Feuillet d'information 2, vol. 1, n° 3 Activités politiques et de sensibilisation du public, principales constatations

Figure 1 : Les activités relatives à la diffusion d'information constituent la forme la plus courante d'activités.

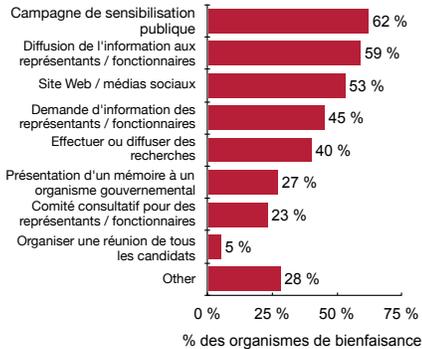


Figure 2 : Les activités de bienfaisance font appel le plus souvent aux gouvernements provinciaux et municipaux.

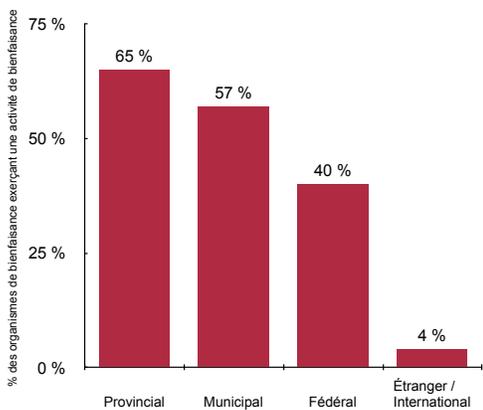
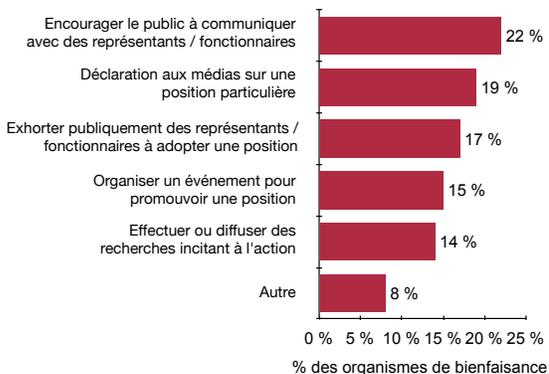


Figure 3 : Les organismes de bienfaisance sont plus susceptibles de travailler de manière indirecte pour faire avancer une position.



Nous sommes reconnaissants du généreux soutien de La Fondation Muttart et du Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement canadien. Les opinions et les interprétations figurant dans le présent rapport sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Vous pouvez télécharger gratuitement beaucoup de ressources utiles, y compris des rapports, des feuillets d'information et des présentations PowerPoint, à partir du site Web de l'Enquête sectorielle à l'adresse : http://www.imaginecanada.ca/fr/enquete_sectorielle

La troisième et la plus récente édition de notre Enquête sectorielle a été réalisée entre le 28 octobre et le 24 novembre 2010.¹ Un des principaux objectifs était d'étudier les activités politiques et de sensibilisation du public qu'exercent des organismes de bienfaisance.

INTRODUCTION

Les organismes de bienfaisance enregistrés sont limités par l'Agence du revenu du Canada (ARC) quant aux types d'activités politiques et de sensibilisation du public qu'ils peuvent exercer. Les activités politiques et de sensibilisation du public permises tombent dans deux catégories générales : les activités de bienfaisance et les activités politiques permises. Les activités qui n'entrent pas dans ces catégories (par exemple, les activités politiques partisans, les activités non liées aux fins de l'organisme de bienfaisance, etc.) ne sont généralement pas autorisées.

ACTIVITÉS DE BIENFAISANCE

Les activités politiques et de sensibilisation du public sont considérées comme des activités de bienfaisance lorsqu'elles visent à accroître la sensibilisation du public à une question liée à la cause de l'organisme, mais ne comprennent pas un appel à l'action politique. Les organismes de bienfaisance sont autorisés à consacrer autant de leurs ressources aux activités politiques et de sensibilisation du public qu'ils le veulent.

La grande majorité des organismes de bienfaisance (86 %) ont exercé des activités politiques et de sensibilisation du public au cours de l'année précédente. Les organismes sont à peu près aussi susceptibles de chercher à accroître la sensibilisation du public et des décideurs (62 % d'entre eux ont participé à une campagne de sensibilisation et 59 % ont fourni de l'information aux décideurs; voir Figure 1). L'utilisation de moyens structurés pour communiquer des informations aux décideurs est moins fréquente. La plupart des organismes de bienfaisance qui exercent ces activités le font de manière irrégulière (35 %) ou seulement quelques fois par an (29 %) - seulement 14 % d'entre eux les exercent quelques fois par semaine ou plus.

Ces activités font appel le plus fréquemment aux gouvernements provinciaux (65 %, voir Figure 2), suivis des administrations municipales (57 %) et du gouvernement fédéral (40 %).

ACTIVITÉS POLITIQUES PERMISES

Les activités politiques visent à exercer de la pression sur le gouvernement à propos d'une question liée à la mission de l'organisme. Des activités politiques sont permises si les activités de l'organisme sont non partisans et si l'organisme consacre la totalité ou presque la totalité de ses ressources à d'autres activités de bienfaisance.

¹ Parmi les 3816 dirigeants d'organismes de bienfaisance qui ont été interrogés, 1625 réponses complètes ont été reçues, ce qui entraîne un taux de réponse de 42 %. Les réponses ont été pondérées en fonction de la taille de l'organisme, la région et le sous-secteur afin de produire des estimations nationales plus précises.

Figure 4 : Les activités politiques permises visent surtout les gouvernements provinciaux.

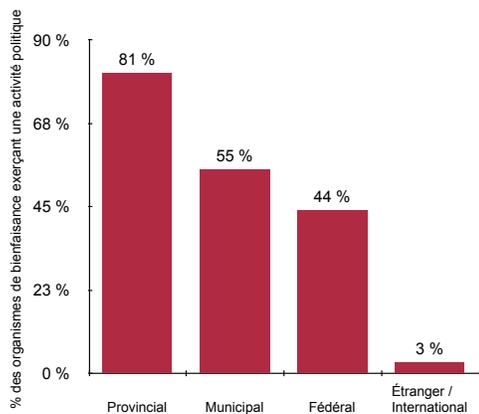


Figure 5 : Les organismes de bienfaisance considèrent le public comme étant une cible plus importante que le gouvernement.

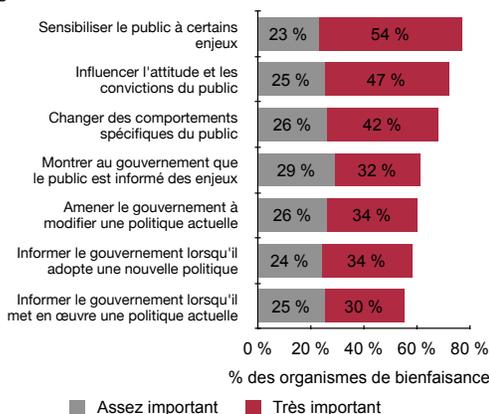


Figure 6 : Le manque de temps est l'obstacle le plus important.

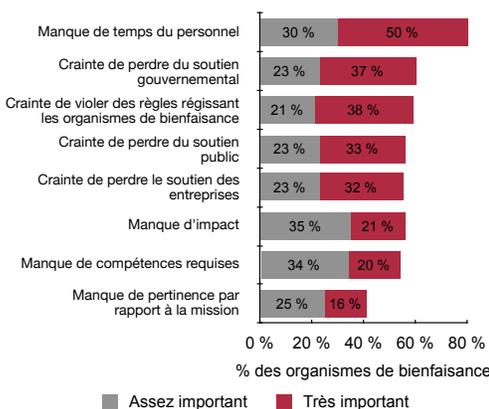


Figure 7 : Les organismes de bienfaisance exerçant des activités de bienfaisance et des activités politiques étaient plus susceptibles de signaler des obstacles.



Un peu plus du tiers (39 %) des organismes de bienfaisance ont exercé des activités politiques permises au cours de l'année précédente. Pour ce qui est des activités spécifiques, les organismes de bienfaisance sont plus susceptibles d'encourager le public à communiquer avec des représentants élus ou des fonctionnaires (22 %) ou de faire une déclaration aux médias (19 %, voir Figure 3). Fait intéressant, bien que les organismes soient relativement aussi susceptibles de se servir des recherches aux fins des activités politiques et de sensibilisation, ils étaient beaucoup moins susceptibles de le faire dans des contextes liés directement à des actions politiques spécifiques (14 %). La plupart des organismes exercent ces activités de manière irrégulière (40 %) ou quelques fois par année (37 %) - seulement 6 % d'entre eux les exercent quelques fois par semaine ou plus.

Comme dans le cas des activités politiques et de sensibilisation, les organismes qui exercent des activités politiques sont plus susceptibles de se concentrer sur des activités visant à influencer des gouvernements provinciaux (81 %, voir Figure 4). Comparativement aux activités politiques et de sensibilisation du public, les activités qui sont spécifiquement politiques visent encore plus exclusivement les gouvernements provinciaux.

PERCEPTION DE L'IMPORTANCE DES ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Que son organisme exerce des activités politiques et de sensibilisation du public ou non, tous les répondants devaient indiquer l'importance de divers aspects de ces activités pour leur cause. En général, les répondants considèrent le public comme étant une cible plus importante que le gouvernement. À peine le tiers des répondants considèrent que divers aspects des activités visant à informer ou influencer sur le gouvernement sont très importants pour leur cause (voir Figure 5). Il n'est donc pas étonnant que les plus grands organismes (ceux ayant des revenus annuels de 5 millions \$ ou plus) soient remarquablement plus susceptibles que les petits organismes d'accorder de l'importance aux activités visant à influencer sur le gouvernement.

OBSTACLES

Les répondants ont également été interrogés sur des obstacles possibles aux activités politiques et de sensibilisation du public. L'obstacle le plus fréquemment signalé de loin était le manque de temps du personnel (voir Figure 6). Les préoccupations concernant la perte possible de l'appui provenant de diverses sources et les violations éventuelles des règles régissant les organismes de bienfaisance sont des obstacles assez importants, tandis que l'absence d'impact et de compétences requises sont des préoccupations communes, mais un peu moins graves. Seule une minorité d'organismes de bienfaisance considèrent le manque de pertinence par rapport à leur mission comme un obstacle.

Les organismes de bienfaisance qui exerce des activités de sensibilisation du public et des activités politiques permises sont plus susceptibles de signaler presque tous les obstacles que le sont les organismes qui se concentrent exclusivement sur la sensibilisation du public (voir Figure 7). Ils semblent subir plus de pression reliée au manque de temps et à la crainte de perdre l'appui de divers groupes. Fait intéressant, ils sont beaucoup plus susceptibles d'être préoccupés par un manque d'impact.